|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Lettres contre l’oubli mARS 2022 | 2 cas: | **Vietnam, Libye** |

|  |
| --- |
| Une prisonnière d'opinion doit être libérée immédiatement et sans condition |
| Vietnam |
| Nguyen Thuy Hanh |

|  |
| --- |
| L'éminente défenseure des droits humains Nguyen Thuy Hanh a été arrêtée le 7 avril 2021. Elle a été inculpée pour «opposition à l’État de la République socialiste du Vietnam» (Art. 117 du Code pénal), une infraction passible d'une peine pouvant aller jusqu'à 20 ans de réclusion. En fondant l’organisation *50K Fund*, Nguyen Thuy Hanh a apporté un soutien humanitaire essentiel à un grand nombre de personnes incarcérées injustement et à leurs proches. Les autorités vietnamiennes doivent la libérer immédiatement et sans condition car elle est détenue uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits humains et mené des activités humanitaires essentielles. Il s'agit donc d'une prisonnière d'opinion.Nguyen Thuy Hanh est privée de tout contact avec son avocat et de toute visite des membres de sa famille. Avant son arrestation, Nguyen Thuy Hanh avait annoncé publiquement qu’elle souffrait de troubles psychologiques et avait décidé de suspendre son activité militante. Cependant, ni ses avocats, ni sa famille ne disposent d’informations sur sa situation actuelle, ce qui suscite de graves préoccupations quant à son état de santé, ainsi que le risque de mauvais traitements en prison. Sa famille n’est pas autorisée à lui faire parvenir des médicaments ni à lui rendre visite, bien que le délai d’instruction soit dépassé. En outre, l’accusation n’a fait aucune annonce en ce qui concerne son procès. L’arrestation de Nguyen Thuy Hanh pourrait entraîner de graves répercussions sur nombreuses personnes injustement détenues au Vietnam. |

|  |
| --- |
| Propositions et revendications |
| **Veuillez écrire une lettre courtoise** en vietnamien, anglais ou français **au Premier ministre Pham Minh Chinh** pour l’exhorter à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de mettre fin aux poursuites à l’encontre de Nguyen Thuy Hanh et de la libérer immédiatement et sans condition. Vous pouvez également appeler le Premier ministre à lui accorder l’autorisation de voir son avocat et sa famille et de recevoir des soins et des traitements médicaux adaptés. |
|  |
| **🡪 Formule d’appel** : Monsieur le Premier ministre |
|  |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 3.** |
| **🡪** Un **modèle de lettre en anglais** est à disposition **sur le site web** : <https://www.amnesty.ch/fr/participer/ecrire-des-lettres/lettres-contre-l-oubli/docs>  ⮡ Cliquez sur le lien et sélectionnez le cas. La lettre en anglais se trouve en pied de page. |
| **🡪** **Taxe postale:** CHF 2.30 |
| **🡪 Envoi de courrier par poste dans le monde - note importante:**….Veuillez vérifier auprès de la Poste Suisse si des lettres sont actuellement envoyées au pays de destination.….Faute de quoi nous vous demandons d'envoyer votre lettre par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) ….et/ou de l'envoyer via l'ambassade avec la demande de transmission à la personne désignée. |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
| Premier ministre Pham Minh ChinhBureau du gouvernementHoang Hoa Tham street, 01Hanoi city, Ba Dinh district, postal code 100000VietnamE-mail: vpcp@chinhphu.vn  | Ambassade de la République Socialiste du VietnamSchlösslistrasse 263008 BerneFax: 031 388 78 79E-mail: vietsuisse@bluewin.ch  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Lettres contre l’oubli mARS 2022 | 2 cas: | **Viêt-Nam, Libye** |

|  |
| --- |
| Un journaliste enlevé risque la torture |
| Libye |
| Mansour Atti |

|  |
| --- |
| Le 3 juin 2021, des hommes armés ont enlevé Mansour Atti, 34 ans, journaliste, blogueur et chef du Comité du Croissant-Rouge et de la Commission de la société civile d’Ajdabiyah, à proximité de son lieu de travail, à Ajdabiyah, dans le nord-est de la Libye. Depuis, sa famille reste sans nouvelles de lui et ignore où il se trouve. Selon des renseignements fiables, il serait détenu par un groupe armé dans l’est de la Libye.Avant son enlèvement, Mansour Attia avait été interrogé à maintes reprises sur ses activités militantes par l’Agence de sécurité intérieure-Ajdabiyah, groupe armé allié aux Forces armées arabes libyennes (FAAL), un puissant groupe armé qui contrôle de fait l’est de la Libye. Mansour Atti s’était engagé pour que les élections législatives et le scrutin présidentiel prévus le 24 décembre 2021 puissent se dérouler sans répression ni coercition.Selon des sources bien informées, un commandant du 302e bataillon, un groupe armé allié aux FAAL, a confirmé en août 2021 lors d’une réunion privée entre des chefs tribaux locaux et des groupes armés que Mansour Atti était sous leur garde. Il a toutefois refusé de préciser le lieu où il était retenu captif et de permettre à ses proches de lui rendre visite ou de communiquer avec lui.Des membres du groupe armé qui retient en captivité Mansour Atti avaient affirmé qu’il ne serait pas libéré avant l’élection présidentielle, initialement prévue le 24 décembre 2021.Le 22 décembre 2021, en raison de l’incapacité des autorités à confirmer une liste de candidat∙e∙x∙s éligibles et de désaccords autour du cadre légal et constitutionnel de l’élection, le scrutin a été ajourné sans qu’une nouvelle date n’ait été annoncée jusqu’à présent.Mansour Atti risque de rester indéfiniment en détention au secret compte tenu du manque de clarté autour du calendrier électoral. Au regard de nombreuses informations établissant que les groupes armés dans l’est de la Libye soumettent les personnes sous leur garde à la torture et à d’autres mauvais traitements en toute impunité, il est fortement à craindre que Mansour Atti puisse en être victime. Ce risque peut être atténué si une pression importante est exercée sur les FAAL afin que sa sécurité et son bien-être soient préservés. |

|  |
| --- |
| Propositions et revendications |
| Veuillez **écrire une lettre courtoise** en arabe, anglais ou français **au Commandant en chef**. Appelez-le à fournir toutes les informations disponibles concernant le lieu où se trouve Mansour Atti et à ordonner aux groupes armés agissant sous le commandement des Forces armées arabes libyennes de le libérer immédiatement. Dans l’attente de sa libération, il doit être autorisé à communiquer avec sa famille et à recevoir des soins médicaux adaptés. Il doit également être protégé contre toute forme de torture et autres mauvais traitements. |
| **🡪 Formule d’appel** : Monsieur le Commandant en chef |
| **🡪** Vous trouverez un **modèle de lettre en français** **à la page 4.** |
| **🡪** Un **modèle de lettre en anglais** est à disposition **sur le site web** : <https://www.amnesty.ch/fr/participer/ecrire-des-lettres/lettres-contre-l-oubli/docs>  ⮡ Cliquez sur le lien et sélectionnez le cas. La lettre en anglais se trouve en pied de page. |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise au Colonel général | Copie À |
| Le service postal pour la Libye est suspendu jusqu'à nouvel ordre. Il est recommandé de le contacter via Facebook. Lettres par poste: veuillez envoyer votre lettre à l’ambassade en demandant de la transmettre au Commandant en chef.Colonel général Abdulrazek al Nadoori Commandant en chef des Forces armées arabes libyennes**c/o** Ambassade de l'État de LibyeTavelweg 23006 BerneFax: 031 351 13 25E-mail: libya\_emb\_brn@foreign.gov.ly ; libyanemb\_bern@yahoo.com **Il est recommandé de le contacter via Facebook : @LNAspox / @General.official.leadership** | Ambassade de l'État de LibyeTavelweg 23006 BerneFax: 031 351 13 25E-mail: libya\_emb\_brn@foreign.gov.ly ; libyanemb\_bern@yahoo.com  |

Expéditeur·rice:

Premier ministre Pham Minh Chinh

Bureau du gouvernement

Hoang Hoa Tham street, 01

Hanoi city, Ba Dinh district

postal code 100000

Vietnam

 Lieu et date :

Concerne : Nguyen Thuy Hanh

Monsieur le Premier ministre

Je vous écris car je souhaite vous faire part de ma vive préoccupation concernant Nguyen Thuy Hanh, défenseure des droits humains. Elle a été arrêtée le 7 avril 2021 et inculpée pour « opposition à l’État de la République socialiste du Vietnam », au titre de l'article 117 du Code pénal. Une infraction passible d'une peine pouvant aller jusqu'à 20 ans de réclusion.

Nguyen Thuy Hanh, au travers de son organisation *50K Fund*, a apporté un soutien humanitaire essentiel à un grand nombre de personnes injustement incarcérées et à leurs proches. Elle est détenue uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits humains et mené des activités humanitaires essentielles. **Il s'agit donc d'une prisonnière d'opinion.**

Nguyen Thuy Hanh est privée de tout contact avec son avocat et de toute visite des membres de sa famille. Avant son arrestation, Nguyen Thuy Hanh avait annoncé publiquement qu’elle souffrait de troubles psychologiques et avait décidé de suspendre son activité militante. Cependant, ni ses avocats, ni sa famille ne disposent d’informations sur sa situation actuelle, ce qui suscite de graves préoccupations sur son état de santé et le risque de mauvais traitements en prison. Sa famille n’est pas autorisée à lui faire parvenir des médicaments ni à lui rendre visite, bien que le délai d’instruction soit dépassé. En outre, l’accusation n’a fait aucune annonce en ce qui concerne son procès.

**À la lumière de ce qui précède, je vous prie instamment de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de mettre fin aux poursuites à l’encontre de Nguyen Thuy Hanh et de la libérer immédiatement et sans condition. Dans l’attente de sa libération, je vous demande de lui accorder l’autorisation de voir son avocat et sa famille et de recevoir des soins et des traitements médicaux adaptés.**

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade de la République Socialiste du Vietnam, Schlösslistrasse 26, 3008 Berne

Fax: 031 388 78 79 / E-mail: vietsuisse@bluewin.ch

Expéditeur·rice:

Colonel général Abdulrazek al Nadoori

Commandant en chef des Forces armées arabes libyennes

**c/o** Ambassade de l'État de Libye

Tavelweg 2

3006 Berne

 Lieu et date :

Concerne : Mansour Atti

Monsieur le Commandant en chef

Je vous écris car je souhaite vous faire part de ma vive préoccupation concernant Mansour Atti. Ce journaliste et chef du Comité du *Croissant-Rouge* et de la Commission de la société civile d’Ajdabiyah, a été enlevé le 3 juin 2021. Depuis, sa famille reste sans nouvelles de sa part et ignore où il se trouve. Selon des renseignements fiables, il serait détenu par un groupe armé dans l’est de la Libye.

Avant son enlèvement, Mansour Attia avait été interrogé à maintes reprises sur ses activités militantes par l’Agence de sécurité intérieure-Ajdabiyah. Mansour Atti s’était engagé pour que les élections législatives et le scrutin présidentiel prévus le 24 décembre 2021 puissent se dérouler sans répression ni coercition.

En août 2021, un commandant du 302e bataillon, un groupe armé allié aux *Forces armées arabes libyennes* (FAAL), a confirmé que Mansour Atti était sous leur garde, mais a refusé de préciser le lieu où il était retenu en captivité et de permettre à ses proches de lui rendre visite ou de communiquer avec lui.

**Cette situation me préoccupe beaucoup, et je vous appelle à fournir toutes les informations disponibles concernant le lieu où se trouve Mansour Atti et à ordonner aux groupes armés agissant sous le commandement des FAAL de le libérer immédiatement. Dans l’attente de sa libération, il doit être autorisé à communiquer avec sa famille et à recevoir des soins médicaux adaptés. Il doit également être protégé contre toute forme de torture et autres mauvais traitements.**

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l’expression de ma haute considération.

**Copie:**

Ambassade de l'État de Libye, Tavelweg 2, 3006 Berne

Fax: 031 351 13 25 / E-mail: libya\_emb\_brn@foreign.gov.ly ; libyanemb\_bern@yahoo.com